Ligue du Grand Est de Tennis de Table
Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE
tél. 03 83 18 87 87 – Fax 03 83 18 87 88 – Mél : contact@lgett.fr – Site Internet : www.lgett.fr

LE CRITERIUM FEDERAL

La compétition de référence

Pour tous les niveaux * Départementale * Régionale * Nationale 2 * Nationale 1

Pour tous les âges, de poussins à vétérans dans les divisions benjamin à senior

Pour tous les « mordus » de ping !!!

* l'assurance de beaucoup jouer : système de poules puis de tableaux à classement intégral, toutes les rencontres jouées au meilleur des 5 manches
* 4 tours dans la saison : 13 et 14 octobre 2018 / 8 et 9 décembre 2018 / 26 et 27 janvier 2019 / 16 et 17 mars 2019
* Compétition permettant de participer gratuitement aux finales par classements, de se qualifier pour les championnats du Grand Est et les championnats de France.

Les points à savoir sur la participation :

* La présence à tous les tours n'est pas obligatoire en régionale, avec un maintien en régionale 2 en cas de non-participation annoncée à l'avance.
* En départementale, en fonction du règlement spécifique de votre comité.
* Choix pour les jeunes entre montée en régionale ou dans la catégorie supérieure en départementale.

Pour les messieurs

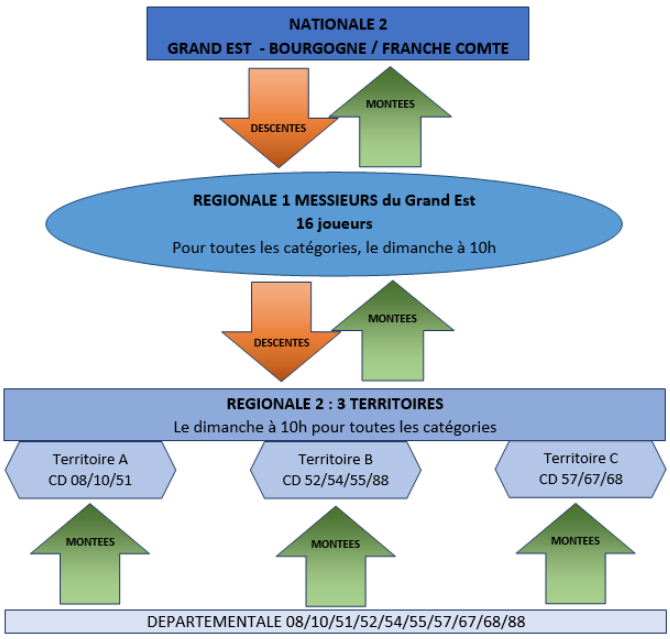

Pour les dames

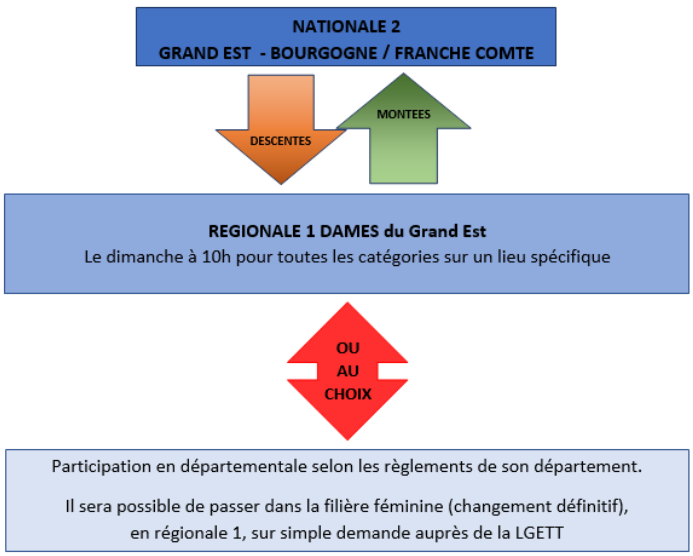

Le règlement du Critérium Fédéral est en ligne sur notre site www.lgett.fr et également consultable dans l'annuaire régional 2018/2019.

BULLETIN D'ENGAGEMENT AU CRITERIUM FEDERAL 2018/2019

Club :_____**N°Club :** 06 ....

Nom du responsable :_____**Tél** : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

E-mail :_____

engage les joueurs suivants au Critérium Fédéral pour la saison 2018/2019 :

Numéro licence obligatoire	NOM-PRENOM	Muté autre ligue	Catégorie	Choix de la filière pour les dames Rég. 1F ou dép. M	Adresse mail

- **DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS** : **17 septembre 2018**, délai de rigueur (quel que soit le mode d'inscription : papier, mail ou dématérialisation) pour une prise en compte des résultats au CF 2017/2018 ou du classement pour les non inscrits en 2017/2018) dans la constitution des divisions de la nouvelle saison.
  Afin de traiter les inscriptions au plus vite, merci **de mailer le bulletin d'engagement à contact@lgett.fr** et simultanément de poster le paiement ou d'effectuer un virement. Pour les clubs ayant adhéré au service de dématérialisation, les inscriptions peuvent se faire via l'espace SPID « mon club ».

  Les engagements restent possibles tout au long de la saison (tarif préférentiel à partir du 3ème tour)

- **DROITS D'ENGAGEMENT :**

_____ VETERANS/SENIORS x 37.00 € = _____

_____ JUNIORS/CADETS/MINIMES x 20.60 € = _____

_____ BENJAMINS/POUSSINS x 7.50 € = _____

==========

TOTAL = _____

Montant à régler par chèque ou par virement à la LGETT (sauf dématérialisation).

Fait à _____ le _____2018

Signature